



## SE-UNSA MARNE

Maison des syndicats  
15 bd de la paix  
BP149 51055 REIMS cedex  
Rez de chaussée avant l'ascenseur  
03 26 88 25 53 [51@se-unsa.org](mailto:51@se-unsa.org)  
<http://sections.se-unsa.org/51/>



# Les infos du 26 mai 2013

Pour l'affichage en salle des maîtres utilisez plutôt le document en téléchargement ici > <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article747>

1. **Cour des comptes**
2. **Agir contre la suppression de 61 postes d'assistants d'éducation dans l'académie**
3. **Avez-vous rempli l'enquête des métiers ?**
4. **Rased : compte rendu de l'audience ministérielle**
5. **Dossier lutte contre l'illettrisme**
6. **La rubrique « Social », vous la consultez ?**

## **Cour des Comptes : recherche économies désespérément !**

Le rapport de la Cour des comptes, "Gérer les enseignants autrement", vient de paraître. Comme souvent, il recèle quelques aspects intéressants.

Le SE-Unsa se félicite du souhait de la Cour des comptes de placer la gestion des personnels au service de la réussite des élèves. Nous partageons, également, beaucoup des constats faits. Faible rémunération des enseignants, gestion des personnels souvent éloignée des besoins, affectation des plus jeunes sur les établissements difficiles, évaluation injuste et inefficace sont en effet le quotidien des collègues.

Et beaucoup de ces propositions sont, pour le SE-Unsa, des pistes intéressantes. Les magistrats pointent, par exemple, la non prise en compte dans les obligations de service de tous les temps "hors classe". Mettre en place des mesures incitatives pour rendre certains postes plus attractifs ou moduler le temps d'enseignement des enseignants en fonction de leur poste ou des difficultés du public peuvent également ouvrir des perspectives.

Reste que le rapport est marqué par l'institution qui l'initie. Et il ne cache pas l'objectif de "permettre une réduction importante du besoin en personnel enseignant, en particulier au niveau du lycée." C'est ainsi qu'est préconisée l'annualisation du temps de service des enseignants, ce que nous refusons avec énergie.

C'est également dans cet esprit que le rôle des chefs d'établissement serait largement renforcé : mutations sur la base d'entretiens avec le chef d'établissement, évaluation des enseignants du 2nd degré et modulation de la répartition des heures d'enseignement laissées à leur seule appréciation...

Malgré, donc, des éléments et propositions intéressants, ce rapport souffre des motivations de ces auteurs. Pour le SE-Unsa, la recherche d'économies budgétaires ne peut pas être le guide d'un changement nécessaire dans la gestion des enseignants.

## **61 postes d'assistants d'éducation supprimés à la rentrée 2013 dans l'académie de Reims : cela nous concerne tous !**

Le Se-UNSA a écrit au Recteur pour lui faire part de du non-sens de cette décision surtout dans le cadre de la refondation de l'Ecole. Les assistants d'éducation, et assistants pédagogiques, membres à part entière de la communauté éducative, sont un maillon essentiel au climat serein dans les établissements et participent grandement à l'action éducative et pédagogique auprès des élèves.

- Lire la lettre au recteur <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article746>
- Signer la [pétition en ligne](http://lc.cx/Jnx) > <http://lc.cx/Jnx>

Les parents d'élèves de l'académie peuvent aussi la signer, nous sommes tous concernés. Nous souhaitons réunir un maximum de signatures avant le CTA du 6 juin.



### **Avez-vous rempli l'enquête des métiers ?**

9000 réponses c'est déjà très bien !

Jusqu'au 15 juin, les militants de l'UNSA Éducation continuent à faire remplir l'enquête des métiers et à rencontrer nos collègues pour qu'ils nous parlent de leur quotidien, de leurs préoccupations et de leurs aspirations ! > <http://enquete-metiers.unsa-education.com/>

### **RASED : Audience ministérielle du collectif Rased**

> lire le compte rendu > <http://www.se-unsa.org/spip.php?article5698>

### **La lutte contre l'illettrisme « grande cause nationale en 2013 »**

Le nouveau dossier du SE-UNSA est ici > <http://lc.cx/JnG>

Petit rappel et non des moindres : la Champagne Ardenne a l'un des plus forts taux d'illettrisme (13% des 18/65 ans contre 9% en taux national, données 2008 ... 7% actuellement)

Le dossier du [colloque du CESER Champagne Ardenne](#) est toujours accessible, l'UNSA y avait apporté ses contributions. Intéressant à consulter, sur le devenir, l'emploi des adultes illettrés, et les témoignages

Des chiffres qui vont à l'encontre des idées reçues :

- 53 % ont plus de 45 ans, l'illettrisme n'est donc pas le problème exclusif des jeunes
- les femmes représentent 40 %, les hommes 60 %.
- 71 % parlaient uniquement le Français à la maison à l'âge de 5 ans, l'illettrisme n'est donc pas l'apanage des personnes issues des communautés étrangères.
- L'illettrisme n'est pas le problème exclusif des quartiers urbains, il concerne tous les territoires

### **Avez-vous déjà consulté la rubrique « SOCIAL » du site du Se-UNSA 51 ?**

Prestations familiales, contacts et prestations sociales y sont répertoriées.

<http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?rubrique56>



## **Enseignants de l'Unsa**

**Un syndicat de la maternelle au lycée**

AED/AVS   Agrégés   ASH   Certifiés   COP   CPE   EPS   Formateurs   PE   PEGC   PLP   Profs contractuels

#### **Vos contacts au Se-UNSA :**

1<sup>er</sup> degré > Aline GEERAERTS **06 14 25 31 19** / Jean-Michel ALAVOINE **06 14 25 30 61** / Benoît FOLB **06 14 25 29 64**

2<sup>nd</sup> degré > Patrice BARTHELEMY **06 14 25 29 58 (voie professionnelle)** / Philippe GARET **06 14 25 30 00** et Sylvie GANTHIER Lycées-collèges

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre j'adhère → <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article6>

*Pour se désabonner, envoyer en retour la simple mention « désabonnement »*